

23 juin 2011

CONFERENCE DE PRESSE

Le CESE rend son avis sur la biodiversité

Séance des 28 et 29 juin 2011

La biodiversité est un véritable enjeu de société dont nous ne pouvons faire l'économie. Fragilisée alors qu'elle est essentielle au développement humain, les pressions qu'exerce l'activité humaine sur elle sont dorénavant bien identifiées. L'urgence n'est pas seulement écologique, elle est aussi économique et sociale, tant la perte de la biodiversité impacte directement la subsistance et la vie quotidienne des populations les plus pauvres et les plus dépendantes de l'environnement.

Saisi par le Premier ministre dans un contexte international et national marqué par l'engagement de la France à Nagoya et au plan national par l'adoption de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2011-2020, le Cese formule ses recommandations en insistant sur le rôle et l'implication des différents types d'acteurs comme facteurs clés de réussite.

La section de l'Environnement a confié à M. Marc Blanc (groupe CFDT) le soin de défendre le projet d'avis présenté en séance plénière les 28 et 29 juin.

Un point presse

en présence du Président du Cese Jean-Paul Delevoye, de la Présidente de la section Environnement Anne-Marie Ducroux (groupe Environnement et nature) et du rapporteur du projet d'avis Marc Blanc, se tiendra :

le 29 juin, à l'issue du vote de l'avis, aux environs de 15h15

La séance plénière, qui a lieu les 28 et 29 juin à partir de 14h30, est ouverte au public et aux journalistes. Pour visionner les interviews des experts auditionnés en vue de la préparation des avis, consultez lecese.fr.

Inscriptions sur :
presse@lecese.fr

Contact presse

Christine Tendel
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16
www.lecese.fr